

Paris, le 16 mars 2009

Communiqué

**MISE A DISPOSITION DES DOCUMENTS PREPARATOIRES A L'ASSEMBLEE**

L'assemblée spéciale des actionnaires porteurs d'action de préférence et l'assemblée générale mixte de la Caisse Nationale des Caisses d'Epargne se tiendra le 31 mars 2009 à 12h15, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris (Amphithéâtre – rez de jardin).

Un avis de réunion a été publié au Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires (BALO) N° 24 du 25 février 2009.

Une convocation à ces assemblées générales a été adressée le 16 mars 2009 respectivement aux actionnaires porteurs d'actions de préférence et actionnaires porteurs d'actions ordinaires de la Caisse Nationale des Caisses d'Epargne. Celle-ci est notamment accompagnée de l'ordre du jour, du rapport au directoire et des projets de résolutions.

Les documents et renseignements relatifs à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions légales et réglementaires.

L'ordre du jour ainsi que les documents afférents à cette assemblée peuvent être consultés sur le site internet de la société [www.groupe.caisse-epargne.com](http://www.groupe.caisse-epargne.com) > Relations investisseurs > Informations réglementée – AMF."